

A l'ensemble du personnel de l'Etat et du secteur subventionné

Chères et chers collègues,

Le 15 décembre prochain, le Grand Conseil entamera les débats en plénière sur le projet de budget 2017 du Conseil d'Etat. Certes, ce projet de budget prévoit d'accorder l'annuité au personnel en 2017, ce qui constitue sans nul doute un nouvel acquis à mettre au crédit de la mobilisation extraordinaire que nous avons menée à l'automne 2015. Mais ce projet de budget prévoit également des coupes dans tous les secteurs, notamment dans ceux du social ou de la santé, qui mettent en péril les prestations et les conditions de travail du personnel. Le Cartel a présenté au Conseil d'Etat des revendications précises qui se chiffrent en centaines de postes supplémentaires pour faire face à l'augmentation des besoins de la population. Le Conseil d'Etat n'a rien voulu négocier et a maintenu son projet de budget tel quel.

Afin de ne pas laisser le parlement voter ces coupes dans le silence et l'indifférence, le Cartel vous invite à venir manifester nombreuses et nombreux votre rejet de cette politique d'austérité sur le dos de la population et du personnel qui travaille d'arrache-pied pour offrir les meilleures prestations possibles dans des conditions de plus en plus déplorables.

Contre les coupes budgétaires qui détruisent le service public

Rassemblement de protestation

Jeudi 15 décembre 2016

**devant les canons, rue du l'Hôtel-de-ville, dès 16h30 : accueil des député-e-s
dès 17h à la Treille, vin chaud**

Le hors-d'œuvre avant la RIE3

Plutôt que d'accorder les postes indispensables pour répondre à l'augmentation des besoins de la population (éducation, santé, social, transports, etc), le projet de budget 2017 s'inscrit dans la droite ligne de ses prédécesseurs : coupes dans tous les services et dans les subventions, réduction d'effectifs, et financement partiel des mécanismes salariaux, mettant en danger postes et prestations.

L'objectif de ce régime d'austérité reste le même : « aborder dans les meilleures conditions possibles la RIE3 », comme le dit le Conseil d'Etat. Mais les « meilleures conditions possibles » pour qui? Certainement pas pour les usagers-ères des services publics, dont les prestations sont déjà réduites, ni pour le personnel, dont les conditions de travail se détériorent de jour en jour !

Dénonçons les conséquences de cette politique, dont les effets sont déjà dramatiques et s'aggraveront encore avec la dévastatrice 3^e réforme de l'imposition du bénéfice des entreprises (RIE3).

Non à la retraite à 65 ans et à la diminution des rentes !

En raison de la baisse du taux technique décidée par la Chambre suisse des actuaires, une capitalisation urgente de la CPEG s'impose de la part de l'employeur (Conseil d'Etat), sans quoi les conditions de retraites seront violemment attaquées : élévation de l'âge de la retraite et diminution de 20% des rentes.

Pour éviter cette catastrophe, d'autres solutions sont possibles, par exemple : un transfert rapide de patrimoine (terrains, immeubles) de l'Etat à la CPEG, de manière à augmenter le capital de cette dernière. Cela ne coûtera rien au contribuable, résoudra la situation comptable de la caisse sans toucher aux prestations de retraites.

Mais il faudra surmonter l'opposition idéologique de la droite et du Conseil d'Etat. Les négociations qui vont s'ouvrir doivent donc être accompagnées d'une forte mobilisation du personnel !